

**Apprenti(e) sensibilisation à l'environnement**  
Direction Environnement et Prévention des Risques  
Service Environnement et Développement Durable

Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Orléans Métropole regroupe 22 communes du Loiret soit un total de 286 000 habitants.

Le service environnement développement durable est un service mutualisé Ville d'Orléans et Orléans Métropole. Il intervient sur des thématiques techniques variées : climat air énergie, biodiversité, eau, alimentation durable, bruit, urbanisme durable, ...

Des actions de sensibilisation sont également menées à destination de différents publics du territoire (grand public, scolaires) autour de ces diverses thématiques. Des ateliers autour des bonnes pratiques, des conférences, des événements sont organisés pour accompagner l'éducation au développement durable et à l'éco-citoyenneté.

Orléans Métropole possède également des outils de sensibilisation : malle pédagogique autour de la biodiversité, application numérique, guides et plaquettes...

**Missions :**

- Soutien à l'organisation des événements portés par le service développement durable (journées thématiques, ateliers, conférences, ...) : programme et cibles, logistique, contact avec les partenaires et intervenants,
- Contribution au développement de la programmation 2021 des actions de sensibilisation et à la stratégie de mobilisation des acteurs du territoire,
- Contribution à la stratégie de diffusion des outils pédagogiques existants auprès des publics cibles : scolaires, grand public...,
- Animations de temps de sensibilisation/appropriation autour de ces outils,
- Contribution à la rédaction d'éléments de communication

**COMPETENCES REQUISES**

<b>Savoirs</b> (cf. référentiel Compétences génériques)
<ul style="list-style-type: none"><li>- Prise de parole devant différents publics, médiation, pédagogie</li><li>- Sensibilité pour les thématiques environnementales et connaissance du domaine du développement durable (thématiques, acteurs...)</li><li>- Communication écrite et orale</li></ul>
<b>Savoirs faire</b> (cf. référentiel Compétences génériques)
<ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité à communiquer avec des partenaires internes et externes, avec le grand public, avec les scolaires de différents niveaux</li><li>- Connaissance et pratique des techniques d'animation et de participation,</li><li>- Qualités rédactionnelles et de synthèse</li></ul>

<b>Savoirs être</b> (cf. référentiel Compétences génériques)
<ul style="list-style-type: none"><li>- Bonnes qualités relationnelles,</li><li>- Capacité à travailler en équipe</li><li>- Pédagogie,</li><li>- Rigueur et autonomie,</li><li>- Sens de l'organisation</li></ul>



**Caractéristiques :**

Lieu de travail : Espace Saint Marc - 5 place du 6 juin 1944 - 45000 ORLEANS

Période : Septembre 2020 à juin 2021

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

L'apprenti exercera ses missions sous la responsabilité et la tutelle de la chargée de projet biodiversité

**Renseignements auprès de :** Julie TESSIAUT - RESPONSABLE DU SERVICE ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE - 02 38 78 76 01 - [depr@orleans-metropole.fr](mailto:depr@orleans-metropole.fr)

**Clôture des inscriptions : 01/08/2020**